Ligue Hauts de France de Tennis de Table
Comité de l'Aisne

Assemblée Générale du 4 septembre 2026 à SOISSONS

Membres présents : David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, François DAVID, Irène DAVID, Claude FRANCOIS, Francis GERARD, Bernard LESSIRE, Tony MARTIN, Corine MOLINS, Claude NOIRON, Patrick TABARY, Jean-François WUILLEMAIN

Membre absent excusé : Thierry DONNET

Invités présents : M. Eric HENNEMANN (élu à la FFTT, représentant M. Gilles ERB), M. Patrick LUSTREMANT (Président de la Ligue Hauts de France), M. Philippe CALMUS (président du CDOS 02)

Invités excusés : M. Alain CREMONT (maire de SOISSONS), Mme Colette BLERIOT (vice présidente du conseil départemental, en charge du sport et des associations), Mme Delphine MISZTAL (Présidente du Comité du Nord), M. Quentin BONNINGRE (Président du Comité de l'Oise), M. Gérald OLIVARES (Président du Comité du Pas de Calais), Mme Sophie HENON (Présidente du Comité de la Somme)

Ouverture de la réunion à 19h30, le quorum étant atteint
- 24 délégués présents ou représentés (sur 28)
- 78 voix (sur 89)

Clubs présents	Clubs représentés	Clubs absents
FRESNOY LE GRAND, St QUENTIN TT, CHATEAU THIERRY, TERGNIER, SOISSONS, SAINS RICHAUMONT, HOLNON, CHARLY ETAMPES, ROZOY, GUIGNICOURT, CD AISNE CORPO, CREPY, VESLES ET CAUMONT ETREUX, HIRSON, LAON, SAVY	LA CAPELLE, BUIRE, SISSONNE, VENIZEL, BEAUTOR, PINON ANIZY, COURMELLES CROUY	GUISE, St QUENTIN HARLY, CHAUNY, VIVAISE, MARLE
17 clubs sur 29 53 voix sur 89	7 clubs sur 29 25 voix sur 89	5 clubs sur 29 11 voix sur 89

Un instant de recueillement est observé en mémoire des pongistes disparus, notamment
- M. Christian DHONT (74 ans), élu du comité de tennis de table de 1988 à 1995, et ancien président de l'ESC TERGNIER
- M. Patrick HERVE (70 ans), premier président du TT SAINS RICHAUMONT (de 1986 à 1998)
- M. Michel Hincelin (90 ans), joueur au TT SAINS RICHAUMONT de 1986 à 2010
- M. Gérard VIOLETTE (74 ans), ancien joueur et dirigeant de CHAUNY ACTT
- M. Jean-Pierre LECLERE (67 ans), dirigeant de l'ASPTT St QUENTIN HARLY, jusqu'en 2020.

Le principe du vote à mains levées est accepté par les délégués à l'unanimité.
Le procès verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité des délégués présents.

Rapport moral du Président (Tony MARTIN) :

Chers amis pongistes,
chers bénévoles, dirigeants, entraîneurs et partenaires,
C'est avec plaisir et fierté que je vous présente ce rapport moral, reflet d'une saison marquée par la vitalité de nos 30 clubs, l'engagement de plus de 1 500 licenciés et bénévoles, ainsi que par des projets qui préparent déjà l'avenir du tennis de table dans l'Aisne.

Une assemblée générale placée sous le signe de la continuité.
Cette assemblée générale, la 61ème de notre comité, prolonge l'élan de notre 60ème anniversaire, célébré avec émotion l'an dernier. Soixante et une années d'histoire, de passion, de rencontres et de projets partagés

autour de notre sport : cette continuité nous rappelle la solidité de nos fondations, mais aussi l'importance de continuer à construire ensemble l'avenir du tennis de table dans l'Aisne.

Une communauté solide et passionnée.
Notre comité regroupe désormais 30 clubs et plus de 1500 licenciés.
Derrière ces chiffres, il y a surtout une formidable communauté de passionnés, d'éducateurs, de dirigeants et de bénévoles qui, semaine après semaine, font vivre notre sport dans tout le département.
Je tiens à saluer tout particulièrement l'arrivée du club de Montcornet, qui rejoint notre grande famille pongiste. C'est toujours une joie de voir naître une nouvelle structure et de constater que notre discipline continue d'attirer et de se développer. Bienvenue à eux !

Une dynamique positive et des initiatives remarquables
Cette saison encore, plusieurs clubs ont exprimé leur volonté de se développer. C'est un signe très encourageant : le tennis de table attire, il séduit, il crée du lien.
Le comité a accompagné ces démarches en mettant en place des formations, des stages pour les jeunes, et en soutenant l'organisation de compétitions à tous les niveaux.
Je pense notamment aux clubs qui développent des actions en faveur du public féminin et des plus jeunes, ou qui organisent des séances de découverte. Ces initiatives font progresser notre discipline dans un département où nous devons encore gagner du terrain. Je félicite chaleureusement les dirigeants et les éducateurs qui les font vivre au quotidien.

Un temps fort exceptionnel : le championnat de France à Saint Quentin
Cette saison restera marquée par un événement exceptionnel pour notre comité : les Championnats de France Benjamins et Cadets, organisés par le club de Saint Quentin (TTSQ) les 15, 16 et 17 mai 2026. La compétition a réuni les meilleurs jeunes pongistes du pays dans les catégories benjamines, benjamins, cadettes et cadets.
Présenté par la Fédération Française de Tennis de Table comme l'un des rendez-vous phares de la saison pour le tennis de table jeunes, cet événement s'est déroulé au Pôle Sportif de Saint Quentin, avec une entrée gratuite pour le public et une retransmission en direct sur deux tables assurée par la FFTT.
C'est une magnifique reconnaissance pour le TTSQ, club fondé en 1958 et fort aujourd'hui de plus de 200 licenciés répartis en une vingtaine d'équipes, qui compte parmi les clubs importants du tennis de table français. Organiser un championnat de France exige une mobilisation exceptionnelle des bénévoles, des dirigeants et des partenaires pendant plusieurs jours. Je tiens donc à féliciter très chaleureusement le club de Saint Quentin pour la réussite de cette organisation, qui valorise tout notre comité et illustre, à l'échelle nationale, le savoir-faire et le dynamisme du tennis de table axonais.

L'arbitrage, une exigence au service de nos compétitions
Nos compétitions ne pourraient exister sans le rôle essentiel des arbitres et des juges-arbitres.
Leur présence assure l'équité, le respect des règles et la bonne organisation de chaque rencontre.
Dès la saison prochaine, le comité expérimentera la présence d'arbitres de travée lors de nos compétitions départementales. Placés à proximité des tables, ils pourront intervenir rapidement en cas de désaccord sur le comptage des points ou sur un service, contribuer à la fluidité des rencontres et accompagner, en situation réelle, la formation de futurs arbitres et juges-arbitres.
Pour préparer cette nouvelle génération d'officiels, des sessions de formation seront organisées sur l'ensemble du territoire axonais et animées par Thierry DONNET et moi-même. Cette mesure renforcera concrètement la qualité et la crédibilité de nos compétitions. Je remercie par avance toutes celles et tous ceux qui se porteront volontaires pour exercer cette fonction.

Des compétitions vivantes et conviviales
Nos championnats et épreuves départementales ont été de beaux moments de sport, mais aussi de rencontres et de convivialité.
Je veux saluer particulièrement l'investissement des clubs organisateurs, qui savent conjuguer sérieux et bonne humeur pour offrir à tous des compétitions de qualité.
Qu'il s'agisse des championnats individuels, des compétitions par équipes ou des rencontres de jeunes, chaque épreuve a permis à nos licenciés de se retrouver et de progresser. Toutes ont aussi entretenu cette énergie commune qui nourrit notre passion pour la petite balle blanche.

Nos priorités pour demain
Fort de cette saison riche en événements, le comité poursuivra son action autour de trois priorités concrètes :

- accompagner les projets de développement des clubs, renforcer la formation et les conditions d'entraînement des jeunes, et mieux reconnaître l'engagement des bénévoles.
- aider les clubs à grandir : le comité accueillera chaque projet, aidera le club concerné à préciser ses besoins et l'orientera vers les ressources et les soutiens adaptés.
- mettre les jeunes au cœur de notre développement : nous renforcerons les stages, la détection et l'accompagnement des parcours de formation. Cet engagement se traduira notamment par l'acquisition de 10 nouvelles tables pour le site de stage de CHAUNY, afin d'améliorer les conditions d'entraînement de nos jeunes licenciés.
- valoriser le bénévolat et l'engagement : sans vous, rien ne serait possible. Le comité s'attachera à mieux faire connaître les contributions des bénévoles, à faciliter leur accès aux formations et à soutenir les clubs dans l'accueil de nouveaux volontaires. Un grand merci !

Avant de conclure, je tiens à adresser mes plus chaleureux remerciements :

- à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie,
- aux entraîneurs et arbitres qui garantissent le sérieux et l'équité,
- à nos clubs, pour leur esprit d'initiative et leur passion ; à nos partenaires institutionnels et privés, dont le soutien est indispensable, en particulier le Conseil départemental de l'Aisne, la Ligue des Hauts-de-France et la FFTT.

Cette saison confirme la vitalité du tennis de table dans l'Aisne : 30 clubs, plus de 1 500 licenciés, un événement national réussi à Saint-Quentin et des projets concrets pour les clubs, les jeunes et l'arbitrage. Soyons fiers du chemin parcouru et poursuivons cette dynamique collective pour faire grandir notre sport dans tout le département. Merci de votre attention et de votre écoute.
Vive le ping axonais !

Tony MARTIN

Allocution du trésorier (Claude NOIRON) :
La comptabilité a été arrêtée au 30 juin 2026. Les comptes bancaires en comptabilité sont identiques aux relevés de banque.
Le résultat final est un excédent de 1159,11 € (40801 € de produits et 38541 € de charges) ; il était de 1159 au 30/06/2025.

Ecarts significatifs entre 2024/2025 et 2025/2026 :

- les recettes sont de 40801 €
- les dépenses sont de 38541 €

Le bilan : à l'actif, une seule ligne : disponibilités de 56615 €
Au passif, des fonds propres pour 54615 €, une provision pour dépenses exceptionnelles 2000 €

Le budget prévisionnel s'établit à l'équilibre à 44670 €.

Le bilan 2025/26, le budget prévisionnel 2026/27, et les tarifs 2026/27 sont approuvés à l'unanimité des délégués présents.

Rapport des commissions :
Les résultats de la saison 2025/26 sont consultables sur les archives du site cd02tt.net

Questions écrites reçues :

- Un « règlement départemental existe t-il comme au niveau régional ? :
 Comme pour la ligue, le règlement de base est celui de la FFTT ; une circulaire est rédigée par le comité lors des engagements.
- L'adaptation des horaires est il possible en championnat départemental ?
 Chaque club et équipe a ses problèmes (salle louée, joueurs indisponibles le samedi apm, … ; l'horaire « officiel » reste 19h30, et peut être avancé avec demande et accord des 2 équipes.
- En application de quel règlement la numérotation des équipes est décidée par le comité ?

Article II.112.1 (qualification des joueurs et brûlages) des réglements sportifs FFTT.

- Contrairement au forfait général, dont les 4 cas sont définis par l'article II-118-3, aucune sanction n'est évoquée pour les forfaits de dernière journée, un forfait général de première journée ou deux forfaits sur la même phase ?
 Article II.112.2 (Non-participation à une rencontre de championnat)

Les sujets suivants sont par ailleurs débattus en séance :

- le challenge interdépartemental nécessite de proposer des équipes compétitives et motivées : l'aide financière n'est accordée qu'aux jeunes ayant réalisé un podium national et présents à ce challenge ;
- la journée féminine organisée le même jour que le critérium régional
- une amende de 30 € (+ frais kilométriques si déplacement inutile d'une équipe) a été décidée aux équipes qui déclarent forfait lors d'une rencontre de championnat par équipes ;
- concernant le niveau hétérogène des équipes, la ligue Occitanie a expérimenté l'obligation de hiérarchiser les équipes d'un club par le cumul des points classement (cohérence à assurer avec la numérotation des équipes) : ce projet n'a pas été retenu par la FFTT ;
- le dernier jour des stages départementaux sont désormais ouverts aux adultes.

Allocution des invités :

- M. Philippe CALMUS (président du CDOS 02) nous remercie pour la qualité de nos échanges, salue Corine (MOLINS) qui l'a rejoint au conseil d'administration du CDOS 02, et rappelle que des formations gratuites sont organisées pour les bénévoles par le CDOS 02. Ces formations doivent vous aider à acquérir la rigueur financière, et comportementale attendue (lors des compétitions, lutter contres les discriminations et le sexisme).

- M. Eric HENNEMANN (élu à la FFTT, représentant M. Gilles ERB) : après avoir été joueur et président du TTSQ, il est aujourd'hui le seul élu de la région HDF à la fédération. Assister aux assemblées générales des comités lui permis de rappeler les orientations de la fédération. Il répond à la question portant sur le projet (avorté) de l'augmentation importante du tarif des licences : la fédération cherche notamment à favoriser le haut niveau. Il indique que l'assemblée générale 2027 aura lieu sur le central de Roland GARROS.

- M. Patrick LUSTREMANT (Président de la Ligue Hauts de France) assiste pour la 1ère fois à l'assemblée générale du comité de l'Aisne, le plus petit des 5 départements de la région mais comptant n éanmoins 2 membres à la ligue : Tony (en sa qualité de président du comité) et Jean-François (élu). Il informe les délégués du prochain départ à la retraite de Claude THUILLIER, et l'embauche de Eric LAVOISIER (qui travaillera pour la ligue mais aussi pour les comités de l'Oise et de la Somme) et rappelle que l'assemblée générale de la ligue aura lieu le 24 octobre 2026 à ETAPLES.

Nouveau logo du comité départemental :

Tony et Julien ont sélectionné 2 des 20 logos proposés par les pongistes Axonais, sur la base du respect de la charte graphique communiquée. Le vote de l'ensemble des personnes présentes à l'assemblée générale est le suivant :

- 43 pour le logo n°1
- 9 pour le logo n°2

Le logo n°1 (proposé par Virginie QUINT, licenciée au TTSQ et ancienne joueuse de haut niveau) est donc retenu.

Elections

2 candidatures ont été reçues :

- Noémie MARRON (TT St QUENTIN)
- Théo BONIN (CHARLY ETAMPES)

Ces candidats sont élus à l'unanimité des délégués présents.

Tables CORNILLEAU 640 mises en jeu par le comité :

Afin d'aider au renouvellement des tables dans les clubs, le comité offre 2 tables CORNILLEAU 640 à l'un des clubs présents. Le tirage au sort désigne le club vainqueur : HIRSON.

Remise des récompenses et diplômes :
Les diplômes sont remis aux clubs vainqueurs des poules départementales du championnat par équipes.
Le diplôme de « meilleur club » est remis au TT CREPY.
Le diplôme de « meilleur club jeunes » est remis au TT VENIZEL.
Le mérite départemental est remis à PUBLIER Alice (CHARLY ETAMPES), DALLE PUBLIER Isabelle (CHARLY ETAMPES), PUBLIER Solène (CHARLY ETAMPES), WALD Alain (HOLNON), GRESPINET SELLAM Stéphanie (TTSQ), PEREZ Ludwig (TTSQ), CULPIN Patrice (SAINS RICHAUMONT), VENET Christophe (ETREUX), HAMEL Damien (ETREUX), BRUMTER Vincent (COURMELLES CROUY), MOUNY David

Clôture de la réunion à 22h, par un vin d'honneur offert par l'ASPTT SOISSONS.

Le Président, Tony MARTIN Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN